



## Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs 2022-2023

Le 12 avril 2023, 19h30

En présentiel à la salle La Chapelle ou en virtuel via Teams

### *Procès-verbal de la 6<sup>e</sup> rencontre*

#### Étaient présents (en gras)

##### DÉLÉGUÉ

**M. Alexandre Pettigrew**  
Mme Annick Montminy  
**Mme Audrey Lamontagne**  
M. Ayoub Hentati  
**Mme Clémence Morin**  
Mme Diana Polovei  
**Mme Geneviève Charest**  
M. Hedi Kaffel  
**Mme Isabelle Langlois**  
**Mme Jacynthe Tassé**  
Mme Véronique Laliberté  
**Mme Marie-Claude Bouchard**  
**M. Martin Corbeil**  
**M. Martin Trudel**  
**M. Mathieu Bujold**

Mme Nabila Yasmine Saidji  
**M. Olivier Barbier**  
**M. Samuel Lafleur-Careau**  
M. Sébastien Boucher  
**M. Sébastien Pomerleau**  
**M. Stéphane Lapierre**  
**Mme Syltiane Goulet**  
**Mme Viviane Blanchette-Dimeko**

**M. Christian Pleau**

##### ÉCOLE

École Saint-Michel  
École Notre-Dame-de-Foy  
École Primevères/Jouvence  
École Filteau  
École L'Abrisseau  
École du Campanile  
École L'Étincelle/Trois-Saisons  
Polyvalente L'Ancienne-Lorette  
École Madeleine-Bergeron  
Représentante EHDAA  
École Les Bocages  
École Les Sources  
École Des Pionniers  
École Des Hauts-Clochers  
École Des Coeurs-Vaillants

École Marguerite-d'Youville  
École De Rochebelle  
École Fernand-Seguin  
École Sainte-Geneviève  
École Saint-Mathieu  
Collège des Compagnons  
École Saint-Louis-de-France-Saint—Yves  
École Le Ruisselet

Directeur général

##### SUBSTITUT

Mme Rosine Kabindigirir  
**Mme Amélie Plante**  
Mme Catherine Gagnon  
**Mme Cindy Marcoux**  
M. Steve Fortier

Mme Claudia Magaly Castillo

Mme Laurie Germain  
M. Guillaume Picard  
Mme Virginie G.-Couture  
Mme Émilie Moisan-Deserres  
**Mme Marianne Barnabé**  
**Mme Julie Baribeau**  
M. Samuel Lauzon  
**M. Karl-Alexandre Jahjah**  
M. Jean Tittley  
Mme Mélanie Boulanger  
Mme Magali Durig  
Mme Marie-Claude Tardif

Agit à titre de rédactrice de procès-verbal : Mme Audrey Descroisselles.

# **1. OUVERTURE**

## **1.1. Mot de bienvenue**

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents et constate qu'il y a quorum.

## **1.2. Adoption de l'ordre du jour du 12 avril 2023**

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

---

#### **1. Ouverture**

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 12 avril 2023
- 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 mars 2023

#### **2. Interventions du public**

#### **3. Consultation et information du centre de services scolaire**

- 3.1. Information du directeur général

#### **4. Affaires pour prise de décisions**

- 4.1. Financement de l'école Madeleine-Bergeron
- 4.2. Utilisation des écrans à l'école
- 4.3. Reconnaissance de l'engagement parental

#### **5. Discussion**

- 5.1. Rencontres parent-professeur

#### **6. Information des représentants et des comités**

- 6.1. Président
- 6.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
- 6.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA
- 6.4. Délégués à la FCPQ
- 6.5. Autres représentants et comités

#### **7. Intervention des membres**

#### **8. Fermeture de la séance**

- 8.1. Prochaine réunion – 10 mai 2023
  - 8.2. Levée de la séance
- 

Il est proposé par M. Alexandre Pettigrew appuyé par M. Martin Corbeil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité**

### **1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 mars 2023**

Il est proposé par Mme Jacynthe Tassé appuyée par M. Olivier Barbier d'adopter le procès-verbal tel que proposé.

Aucun suivi par rapport au procès-verbal.

**Adopté à l'unanimité**

## **2. Interventions du public**

Aucune intervention du public.

## **3. Consultation et information du centre de services scolaire**

### **3.1. Information du directeur général**

M. Christian Pleau indique que le sprint pour préparer la prochaine rentrée scolaire est débuté. Lors de la prochaine rencontre, M. Pleau sera en mesure de faire un topo plus précis sur les inscriptions pour l'année 2023-2024. Quelques écoles sont plus problématiques au niveau de la capacité d'accueil et les classes de maternelle 4 ans seront probablement sacrifiées, soit l'école l'Arbrisseau, l'école Sainte-Geneviève, l'école Notre-Dame-de-Foy et quelques autres. Quelques transferts sont également envisagés. Pour ce qui est du secondaire, les capacités d'accueil tiennent le coup.

M. Christian Pleau mentionne qu'au niveau des travaux d'agrandissement l'appel d'offres a été lancé cette semaine pour l'école Saint-Yves. Les travaux pourront donc débuter possiblement dès la fin juin.

M. Christian Pleau mentionne également que, concernant l'expropriation des terrains de Rochebelle pour le tramway, les deux parties impliquées acceptaient d'entrer en médiation pour statuer sur les voies de passage. Deux volets sont soulevés, soit la valeur foncière des terrains expropriés et le partage des infrastructures.

M. Christian Pleau fait aussi le point sur la grève des transports scolaires. Les remboursements se feront sous peu. Le montant par personne n'a pas encore déterminé.

M. Christian Pleau termine en mentionnant que c'est maintenant le moment des négociations pour le renouvellement des conventions collectives échues depuis le 31 mars 2023.

## 4. Affaires pour prise de décision

### 4.1. Financement de l'école Madeleine-Bergeron

Mme Isabelle Langlois présente le dossier du financement de l'école Madeleine-Bergeron. Des démarches politiques ont eu lieu ainsi que des démarches auprès du centre de services scolaire. L'appui du comité de parents est donc demandé. Il est proposé de déposer une résolution.

Il est proposé par M. Stéphane Lapierre appuyé par Mme Geneviève Charest que le comité de parents appuie les démarches des parents de l'école Madeleine-Bergeron auprès du ministère de l'Éducation pour obtenir le financement adéquat pour leurs élèves indépendamment des courbes de difficultés de ceux-ci.

**Adopté à l'unanimité**

### 4.2. Utilisation des écrans à l'école

M. Sébastien Pomerleau mentionne que plusieurs préoccupations ont été soulevées à l'égard du temps d'écran à l'école lors et depuis la dernière rencontre. Il est donc proposé de faire une résolution de sensibilisation aux écoles à ce sujet dans un souci de collaboration.

M. Sébastien Pomerleau lit la proposition : *Attendu que le comité de parents reconnaît qu'il faut agir de manière collective dans l'éducation numérique des enfants. Attendu que les membres du personnel scolaire peuvent faire une différence dans l'apprentissage et l'éducation numérique des élèves. Attendu que le comité de parents soutient les membres du personnel scolaire dans l'éducation numérique des élèves. Il est proposé d'inviter les écoles à prendre conscience de l'utilisation des écrans sous toute forme par les élèves lorsqu'ils sont à l'école afin d'en comprendre les avantages et les risques qui y sont liés et ainsi maintenir des conditions d'équilibre. Attendu que les représentants au comité de parents déposent cette résolution à leur conseil d'établissement et demander à la direction générale du centre de services scolaire de transmettre cette résolution aux élections d'établissement.*

Il est proposé de changer le terme éducation numérique par saines habitudes d'écran, sauf dans le premier « Attendu que ».

Il est proposé d'ajouter un point à la résolution sur les recommandations du ministère de la Santé et Services sociaux et de la Société de Canadienne de pédiatrie. Ce point est appuyé par plusieurs membres, sauf pour ce qui est de mentionner la durée de 2h de temps d'écran.

Il est également suggéré d'avoir un registre de consommation numérique dans les écoles. Il est cependant mentionné qu'on ne peut s'ingérer dans la gestion des écoles. Il est alors proposé de passer par le centre de services scolaire. Il est ajouté que dans certaines écoles, ces informations sont déjà consignées. Les avis sur ce point sont très divergents.

Avec les commentaires reçus, M. Sébastien Pomerleau propose de soumettre aux membres une nouvelle proposition au courant des prochaines semaines pour une adoption par courriel. Les membres sont en accord avec cette façon de procéder.

### **4.3. Reconnaissance de l'engagement parental**

M. Sébastien Pomerleau présente l'objectif de la reconnaissance de l'engagement parental.

Mme Clémence Morin présente la nomination de Mme Marie-Christine Nolet.

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze vise à honorer des parents qui, par leur engagement, par leur influence et par leurs réalisations, ont contribué de manière significative dans les instances de participation parentale des écoles de du centre de services scolaire ou au comité de parents ;

ATTENDU QUE la catégorie Bronze permet de nommer un lauréat par école du centre de services scolaire;

ATTENDU QUE Marie-Christine Nolet a contribué de manière significative aux activités du comité de parents, notamment par la mise en œuvre des bourses d'implication parentale visant à accroître la participation des parents dans la vie de leur école, et aux activités du conseil d'établissement de l'école du Campanile;

Il est proposé par M. Martin Corbeil appuyé par M. Alexandre Pettigrew de participer à la Semaine de l'engagement parental 2023 et de remettre un prix de la catégorie Bronze à Mme Marie-Christine Nolet.

**Adopté à l'unanimité**

## **5. Discussion**

### **5.1. Rencontres parent-professeur**

Compte tenu de l'heure, ce point est reporté à une rencontre ultérieure.

## **6. Information des représentants et des comités**

### **6.1. Président**

M. Sébastien Pomerleau mentionne que la rencontre des présidents des comités de parents a eu lieu le 30 mars dernier et que le sujet principal était le soutien au conseil d'établissement.

M. Sébastien Pomerleau rappelle que la pièce de théâtre aura lieu demain et après-demain, soit les 13 et 14 avril. M. Pomerleau invite les membres à se porter volontaire pour aider lors de l'événement.

M. Sébastien Pomerleau rappelle également que la rencontre des présidents des conseils d'établissement aura lieu le 19 avril prochain en virtuel.

## **6.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS**

M. Martin Corbeil mentionne qu'à la rencontre du 28 mars dernier il a été question de la structure administrative dans les écoles qui a été lancée en consultation. Le plan relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements a été adopté. Il a également été question des plans de construction de l'école Saint-Yves. Aussi, il y a eu une discussion intéressante concernant la tenue des séances en présence vs en téléconférence.

M. Martin Corbeil indique que la prochaine séance aura lieu le 24 avril prochain. M. Corbeil rappelle que ces séances sont publiques et tous sont les bienvenus.

## **6.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA**

Mme Jacynthe Tassé mentionne qu'il n'y a pas de nouveau concernant le comité consultatif EHDAA comme la dernière rencontre remonte en février.

Par contre, Mme Tassé a participé au congrès sur les troubles d'apprentissage.

## **6.4. Délégués à la FCPQ**

Mme Clémence Morin mentionne que le prochain conseil général aura lieu le 15 avril. Il y a 2 sujets d'importance à l'ordre du jour, soit la collaboration écoles/familles/communautés et le projet de loi sur le travail des jeunes.

## **6.5. Autres représentants et comités**

Au niveau du comité de transports, il est réitéré que la grève est terminée et les frais payés en trop sans services seront remboursés.

## **7. Interventions des membres**

Il y a une intervention et des discussions entre les membres concernant les cours d'été pour les élèves de secondaire 4 et 5 qui seront exclusivement en ligne.

## **8. Fermeture de la séance**

### **8.1. Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité de parents aura lieu le 10 mai à 19h30. Comme il y aura élections, M. Sébastien Pomerleau encourage les membres à assister à la rencontre en présentiel.

### **8.2. Levée de la séance**

La séance est levée à 21h35.

**Annexe au procès-verbal**  
**Résolution par courriel sur l'utilisation des écrans – 28 avril 2023**

La convocation et la feuille-réponse a été envoyée par courriel le 28 avril et un retour le 2 mai était attendu. Les membres étaient invités à voter aux questions suivantes :

- 1) Êtes-vous disposé(e) à procéder par résolution écrite pour l'avis « Utilisation des écrans à l'école »?
  - Je suis disposé(e) à procéder par résolution écrite.
  - Je ne suis pas disposé(e) à procéder par résolution écrite.
  
- 2) Si vous avez confirmé votre accord à la question 1, veuillez indiquer votre avis sur la proposition envoyée en annexe.
  - En accord
  - En désaccord
  - Abstention

**Réponses**

<b>Représentant/Substitut votant</b>	<b>École</b>	<b>Question 1</b>	<b>Question 2</b>
M. Alexandre Pettigrew	École Saint-Michel	Disposé	En accord
Mme Annick Montminy	École Notre-Dame-de-Foy		
Mme Audrey Lamontagne	École Primevères/Jouvence	Disposée	En accord
M. Ayoub Hentati	École Filteau	Disposé	En accord
Mme Clémence Morin	École L'Abrisseau	Disposée	En accord
Mme Cindy Marcoux	École du Campanile	Disposée	En accord
Mme Geneviève Charest	École L'Étincelle/Trois-Saisons	Disposée	En accord
M. Hedi Kaffel	Polyvalente L'Ancienne-Lorette	Disposé	En accord
Mme Isabelle Langlois	École Madeleine-Bergeron		
Mme Jacynthe Tassé	Représentante EHDAA		
Mme Marilyne Lemay*	École Les Bocages	Disposée	En accord
Mme Marie-Claude Bouchard	École Les Sources	Disposée	En accord
M. Martin Corbeil	École Des Pionniers	Disposé	En accord
M. Martin Trudel	École Des Hauts-Clochers	Disposé	En accord
M. Mathieu Bujold*	École Des Coeurs-Vaillants	Disposé	En accord
Mme Nabila Yasmine Saidji	École Marguerite-d'Youville	Disposée	En accord
Mme Julie Baribeau	École De Rochebelle	Disposée	En accord
M. Samuel Lafleur-Careau	École Fernand-Seguin		
M. Sébastien Boucher	École Sainte-Geneviève	Disposé	En accord
M. Sébastien Pomerleau	École Saint-Mathieu	Disposé	En accord
M. Stéphane Lapierre	Collège des Compagnons		
Mme Syltiane Goulet	École St-Louis-de-France—St-Yves	Disposée	En accord
Mme Viviane Blanchette-Dimeko	École Le Ruisselet	Disposée	En accord

\*Réponse reçue après le délai prévu

## **Résolution**

ATTENDU QUE le comité de parents reconnaît qu'il faut agir de manière collective dans l'éducation numérique des enfants;

ATTENDU QUE le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis des recommandations sur l'usage des écrans chez les jeunes;

ATTENDU QUE les membres du personnel scolaire peuvent faire une différence dans l'apprentissage des saines habitudes au regard de l'utilisation des écrans;

ATTENDU QUE le comité de parents soutient les membres du personnel scolaire dans cet apprentissage;

Il est résolu à l'unanimité :

- d'inviter les écoles à prendre conscience de l'utilisation des écrans, sous toute forme, par les élèves lorsqu'ils sont à l'école afin d'en comprendre les avantages et les risques qui y sont liés et ainsi maintenir des conditions d'équilibre;
- de demander à la direction générale du CSS de dresser un portrait de la situation sur l'utilisation des écrans dans les écoles;
- que les représentants au comité de parents informe leur conseil d'établissement de cette résolution;
- de demander à la direction générale du CSS de transmettre cette résolution aux directions d'établissement.